



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE - LE 23 MARS 2020**  
**Fermeture du Domaine du lac de Champos**

**À la demande de la gendarmerie, ARCHE Agglo procède à la fermeture du Domaine du lac de Champos à compter du samedi 21 mars et jusqu'à nouvel ordre.**

Cette fermeture vise à limiter la propagation du coronavirus.

Le site est donc interdit d'accès sous peine de verbalisation.

Toutes les informations sur [www.lacdechampos.com](http://www.lacdechampos.com) - 04 75 45 17 81